

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK-GO 8730

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif rhéologique  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Irritation cutanée : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer

## BYK-GO 8730

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

la bouche.  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
**Élimination:**  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Solution d'une urée modifiée

### Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
1-butylpyrrolidine-2-one	3470-98-2	>= 60 - < 80
Chlorure de lithium [LiCl]	7447-41-8	>= 1 - < 5

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingrédients est confidentielle

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
 En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil (les yeux) à grande eau.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'œil intact.

## BYK-GO 8730

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

En cas d'ingestion	: Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Manipuler comme un produit chimique industriel. Pas sensible à l'impact mécanique. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) compose au chlore
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- |  |  |
|--|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.<br>Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.<br>Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. |
| Conditions de stockage sûres               | : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.<br>Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  |
| Matières à éviter                          | : Conserver à l'écart des agents oxydants.   |

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.  
Hazardous components without workplace control parameters

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**Équipement de protection individuelle**

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Protection respiratoire           | : Si on manipule un produit chaud ou atomisé dans un endroit mal ventilé, porter un respiratoire correctement ajusté (NIOSH) l'exposition au produit.   |
| Protection des mains<br>Matériel  | : Gants imperméables  |
| Remarques                         | : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.   |
| Protection des yeux               | : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure<br>Lunettes de sécurité à protection intégrale<br>Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements étanches<br>Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  |
| Mesures d'hygiène                 | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.<br>Ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.                                  |

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique	: liquide
Couleur	: jaune-orange
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 7, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) (1,013 hPa) Méthode: derived
Début d'ébullition	: 464 °F (240 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: 35 Pa (68 °F (20 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 246 °F (119 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.002 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: M0062 (Analytics Wesel)

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : 185 mPa.s (68 °F (20 °C))  
Méthode: P/K 20°C

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation  
Ingestion  
Contact avec les yeux  
Contact avec la peau

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 737.79 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****7447-41-8 Chlorure di lithium [LiCl]:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 526 mg/kg  
BPL: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.57 mg/l  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

**Composants:****7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:****7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:****7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:**

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

BPL: oui

**Cancérogénicité****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs résultant du produit étant chauffé, atomisé ou vapsisé peuvent irriter les voies respiratoires et la muqueuse.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques :

Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**
**Produit:**

Biodégradabilité

: Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**
**Produit:**

Bioaccumulation

: Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la  
protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des  
substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de  
Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act  
Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique  
supplémentaire

: Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets  
dangereux

: Non applicable

Déchets de résidus

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les  
fossés avec des résidus de produits chimiques ou des  
emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés

: Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers**

: Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302**

: Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : Donnée non disponible

**Massachusetts Right To Know**

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

**Pennsylvania Right To Know**

1-butylpyrrolidine-2-one

3470-98-2

L'urée modifiée

Non attribuée

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5734

**Commercial**

**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**

**Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

**TSCA** : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives  
Les inventaires TSCA ne sont pas déclarables et ne figurent donc pas dans la liste active Inventaire TSCA. Ce produit contient une substance exempte de polymère non énuméré.

: Section 5: SNUR 40 CFR 721.11150 Chemical Substance : 2-pyrrolidone, 1-butyl- (PMN P-14-627, Cas No. 3470-98-2)

**DSL** : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE:

**BYK-GO 8730**

Version 3

Date de révision 01/08/2026

Date d'impression 05/07/2026

Catégorie de substance LIS : Substance chimique  
LCPE  
Pour cent de poids : 65 %  
NSN Classé : L'annexe 6  
Le maximum NSN a exigé : <\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST -  
X15.01000526 \*\*>

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 01/08/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.